

# L'étiennelle

## C'est l'austérité qu'il faut éliminer, pas les agents de la DGFIP!

Pendant 5 années les agents de la DGFIP ont fait les frais de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Emblème du Sarkozisme, appuyée sur la fusion DGI-DGCP, elle a sabordé le Service public fiscal, foncier et financier, laminé les effectifs et conduit à une dégradation sans précédent de la vie au travail, de l'accomplissement des missions et des conditions d'accueil des usagers.

**Ensemble, nous avons combattu ces logiques destructrices. Ce n'est pas pour accepter, aujourd'hui, « une démarche stratégique », marque de fabrique du nouveau Directeur général qui porte des orientations identiques !**

C'est bien de cela dont il est question ! C'est dans la voie de nouvelles régressions pour notre Service public et ses agents que le gouvernement et ses nouveaux serviteurs veulent nous engager.

Et pour tenter de faire accepter ces choix, le Directeur Général n'a rien trouvé de mieux que de demander aux agents de rechercher, une nouvelle fois, des simplifications dans les missions.

**Argument officiel :** alléger les tâches des services.

**Argument réel :** faire participer les agents à la poursuite des suppressions d'emplois.

Emploi, budgets, statut, dialogue social, qualifications, promotions, rémunérations, réseau, vie des services : tous les éléments permettant aux agents de rendre un service public efficace, de le dynamiser au service de la Nation et de l'égalité de traitement des citoyens, continuent à être en ligne de mire.

Tout doit être sacrifié sur l'autel de la politique d'austérité choisie par le gouvernement.

Pour toute la fonction publique, cela signifiera la poursuite du blocage des

traitements et des pensions, de nouvelles suppressions d'emplois et réductions budgétaires.

A la DGFIP pour l'an prochain, 2.023 suppressions d'emplois sont prévues : -159 A+, -497 A, -1033 B, -334 C. Combien dans notre département qui est confronté à un sous-effectif permanent ?

Ces choix là sont insupportables car ils vont aggraver encore et encore le quotidien des services.



Face à cette situation porteuse de lourds dangers, la CGT Finances Publiques appelle les agents à choisir la voie de la mobilisation et de l'action collective pour exiger l'arrêt de ces logiques mortifères et l'ouverture de négociations sur les revendications.

*Dans le cadre d'un processus d'action inscrit dans la durée, elle les appelle à s'engager massivement dans la grève du 27 novembre dont l'ensemble des organisations syndicales a pris l'initiative.*

## Le 27 novembre Tous en grève!



Novembre 2012

Journal de la section de l'Essonne de la CGT Finances Publiques.

|                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------|
| <b>Compte rendu du Comité Technique Local du<br/>16/10/2012</b> |
|-----------------------------------------------------------------|

Avant d'ouvrir les débats sur les points à l'ordre du jour, nous avons lu une déclaration liminaire à l'adresse de la présidente (Étincelle du mois d'octobre 2012), condamnant la politique de destruction de l'emploi à la DGFIP et donc la dégradation des conditions de travail pour l'accomplissement de nos missions. Nous avons directement interpellé Mme Dumont quant à son attitude de mépris des agents et des organisations syndicales, par le manque de transparence dans les décisions prises au niveau local, et la non réponse aux revendications locales des agents que nous avons porté à sa connaissance par un courriel en date du 03/09/2012. Sur ce dernier point, la directrice nous a apporté une réponse sur les points suivants:

- **Le transfert sur le site de la Case** : les bruits qui courent d'abandon du projet et de la mise en vente de la trésorerie de Corbeil ne sont pas fondés. La mairie serait à l'origine de cette désinformation, laquelle souhaiterait qu'on s'installe sur un autre projet de la commune, ce qui n'est pas envisagé par la direction. Ce dossier est toujours en contentieux à la DG, aucune date d'installation ne peut être envisagée, l'expert n'ayant toujours pas rendu son rapport... Par ailleurs, il s'agit d'un dossier ministériel qui pourrait ne pas être prioritaire !

*Ce que nous avons compris, c'est qu'il n'y a plus aucune certitude que ce transfert s'effectue à la CASE ; nous avons signifié à la directrice que les collègues de Corbeil ne peuvent plus attendre quant aux travaux d'entretien indispensables à effectuer sur les sites impactés : engagement a été pris d'une visite par la direction pour établir un relevé des opérations d'urgence à effectuer (ouvrants entre autres).*

- **Le site de Yerres** : Les travaux envisagés ont été repoussés deux fois faute de budget. La direction travaille sur un projet d'aménagement de l'accueil : ces travaux sont prévus pour 2013, fléchés, mais... compte tenu des contraintes budgétaires... **En bref, prévu mais pas certain !**

Questionnée sur la mise en place du SIP, Mme Dumont nous a rappelé d'une part le problème qu'il n'y ait pas de trésorerie sur la commune, et indiqué que le coût de rénovation du site est très important, cette opération étant pilotée par la direction (ce qui n'est pas bon signe quant au budget alloué...).

*A notre demande d'information des personnels, elle s'est engagée à communiquer sur le sujet en 2013 si le budget est alloué et quant à la programmation des travaux.*

- **Travaux d'entretien des espaces verts** : nous avons évoqué les problèmes sur les sites de Corbeil CDI et CDIF ; la directrice nous a indiqué que c'était un gros budget compte tenu du nombre important de sites nécessitant ces travaux d'entretien des espaces verts.

*Nous lui avons rappelé la revendication de la réimplantation du poste de gardien au 21 bis rue Feray, ce*

*qui permettait notamment de ne pas avoir ce problème d'entretien quand le poste était implanté et pourvu ! Nos interventions répétées auront permis le nettoyage complet des espaces verts de Corbeil ! Faites-nous remonter les difficultés rencontrées sur vos sites.*

*S'agissant du problème des issues de secours (notamment le CDIF), la directrice s'est engagée à une visite des sites qui posent problème pour faire le point sur ce sujet.*

### Ordre du jour du CTL

#### 1. Projet de réorganisation du courrier :

L'affranchissement étant le premier poste de dépenses, la réorganisation du courrier qui est déjà mise en place sur d'autres départements va être généralisée.

Pour la direction, "avec cette nouvelle organisation, la gestion du courrier sera optimisée en terme de qualité de service et en terme financier sur le transport" : outre l'économie réalisée par le contrat de ramassage **par un prestataire privé** en lieu et place de La Poste, et un affranchissement de masse, on nous assure que les collègues vont travailler en équipe avec de bien meilleures conditions de travail...

*Il est notable de constater que ce dernier point n'est pas intégré au bilan d'optimisation de cette réorganisation, et pour cause.*

*Tout serait donc au mieux dans le meilleur des mondes ? Las NON !*

*-L'équipe souffre déjà d'un problème d'effectif présent connu de la direction*

*-L'affranchissement étant une priorité des services communs, nous avons mis en garde la direction quant à cette contrainte qui va générer des difficultés pour les congés qui sont, rappelons-le, un droit de tous les agents*

*-Compte tenu de l'espace pris par le matériel nécessaire, les collègues ont peu de place pour circuler : ce dimensionnement insuffisant nécessitera un stockage dans une pièce annexe en face du courrier*

*-Le démarrage va se faire « à vue » : le volume d'affranchissement quotidien n'est pas clairement estimé ; deux heures théoriques pour l'affranchissement départemental ne seront régulièrement pas suffisants pour un courrier qui partira pour partie à J+1, contrairement à la présentation idyllique de la direction*

*-Les services communs ont d'autres tâches que le courrier, ce qui leur demande une réactivité à toute épreuve du fait de directives prises sans sanction de l'organisation de ce service.*

*Il a d'ailleurs été demandé que le pilon de la filière GP soit effectué, au même titre que pour la FF, par une entreprise privée : en effet, les collègues des services communs ont eu à déménager plusieurs tonnes de papiers sur plusieurs sites !*

**Nous avons rappelé les revendications des collègues :**

**-un effectif complet**

**-une priorisation claire et précise des tâches à effectuer**

**-des directives permettant l'organisation nécessaire à ce service "multi-tâches"**

Parce que nous ne pensons pas que les collègues vont travailler dans de meilleures conditions, nous avons voté **Contre** ce projet, qui était déjà bouclé et présenté aux services avant même le CTL !

## **2. Projet de modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Viry-Châtillon et de la DDFIP, site Des Mazières au 01/12/2012 :**

Les agents s'étant prononcés favorablement aux nouvelles propositions d'horaires, nous avons voté **Pour** ce projet.

## **3. Reclassement de la Trésorerie d'Orsay :**

La CGT Finances publiques s'étant toujours opposée à la mise en place des SIP, nous avons voté **Contre** ce reclassement induit par la mise en place du SIP de Palaiseau Sud Ouest.

## **4. \* Points d'information sur le tableau de bord de veille sociale et sur le DUERP :**

- tableau de bord de veille sociale : il s'agit d'un document qui recense, de façon globale, diverses données en terme de santé, sécurité, conditions de travail et de relations sociales. Notamment, le nombre global d'arrêts de travail, d'écroulements d'horaires variables, de signalements remontés des services de violences physiques ou verbales de contribuables.

Le tableau présenté, pour la première fois, recensait les données du 1er semestre 2012.

- le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) : le document présente l'ensemble des risques professionnels recensés sur les sites et remontés par les chefs de services (risques électriques, psycho-socio, de chute, d'incendie...) qui doivent faire l'objet de formations, de travaux (classés suivant l'urgence !)...

*Ces documents étaient transmis pour information des représentants du personnel.*

## **5. Questions diverses**

a/ Mme DUMONT a présenté les travaux qui vont être entrepris :

**-Par le propriétaire du site des Champs Elysées :**

- Issues de secours : nous avons interpellé la direction afin de connaître les mesures prises pour que les collègues du PRS ne soient pas au froid (ouverture dans la façade) et dans la poussière et le bruit des travaux : la direction a prévu que les travaux seraient totalement isolés par des panneaux de BA 13 et devraient être effectués sur

une journée, mi-novembre. Nous avons demandé le passage de l'IHS (Inspecteur Hygiène et Sécurité).

- Réfection totale des toilettes (4 par étage)
- Création d'un box de réception dont la localisation n'est pas encore arrêtée

**-Par la direction sur le site Des Mazières :** agrandissement de la salle MATIS et portes vitrées car cette salle de réunion est sans fenêtre.

b/ Demande d'heures complémentaires pour un agent Berkany :

Nous avons renouvelé la demande d'heures supplémentaires pour un agent Berkany travaillant à 50 % à Juvisy nous appuyant sur les demandes d'heures supplémentaires faites par les deux chefs de service de Nord.

La direction nous ayant indiqué qu'une des demande ne lui était pas parvenue, nous avons manifesté que nous étions surpris de cette réponse mais que nous allions préciser les demandes exprimées sur place en nous assurant que la demande parviendrait bien à la Direction au bon service.

c/ Notre collègue gardien du CDI de Juvisy qui siégeait en qualité d'expert pour la CGT, a exprimé les difficultés rencontrées pour exercer correctement sa mission :

- aucune information quant à l'interlocuteur référent à la direction en cas de problème, ni quelle entreprise ?
- des entreprises interviennent sur le site sans qu'il en soit informé
- pas de budget local pour acheter du petit matériel qu'il paye de sa poche !

Après avoir constaté que *la direction n'avait pas connaissance de la « Circulaire relative aux conditions d'emploi des agents techniques exerçant les fonctions de gardien-concierge, veilleur de nuit, agent des services communs, conducteur de véhicule et assistant-géomètre cadastre à la Direction générale des finances publiques » du 22 février 2012*, Mme Dumont s'est engagée à mettre en place rapidement une réunion métiers de tous les gardiens du département à l'instar de ce qui se fait pour les autres métiers. Notons que cette circulaire ne concerne pas que les gardiens !

### CAP locale C du 22/10/2012

La CAP locale C était convoquée, le 22 octobre 2012, pour examiner les tableaux d'avancements des agents AAP 1<sup>ère</sup> classe pour le 8<sup>ème</sup> échelon.

Cette CAP est un anachronisme puisque dans un même grade, pour passer au dernier échelon, une partie des collègues vont effectivement passer, suite à examen en CAP locale puis CAP Nationale.

Les promotions sont de 30 % de la plage utile statutaire, soit pour l'Essonne 3 ou 4 agents qui

pourraient passer au 8<sup>ème</sup> échelon (pour 11 agents sur la plage utile et près de 30 qui remplissent les conditions pour être sur la plage d'appel statutaire).

C'est un couperet inadmissible !

Ce qui explique que nous avons rappelé, dans une déclaration liminaire, le principe que nous revendiquons d'un passage linéaire à ce nouvel 8<sup>ème</sup> échelon pour tous les agents remplissant les conditions d'ancienneté.

Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques  
A la CAPL C du 22 octobre 2012.  
Madame la présidente,

Les modalités d'accès à l'échelon terminal à l'échelle 6 de la catégorie C administrative (grade d'Agent Administratif Principal de 1ère classe), créée par le décret n°2011-1445 le 3 novembre 2011 constituent un véritable barrage pour les agents à travers un tableau d'avancement.

Ces modalités ne donnent aucune perspective digne de ce nom aux agents de catégorie C. Nombre d'entre eux sont oubliés et déroulent leur fin de carrière bloqués au 7<sup>ème</sup> échelon pendant de très nombreuses années.

C'est pourquoi nous exigeons la levée de tout contingentement dans les modalités d'accès à l'indice net majoré 430 et la création d'un réel 8<sup>ème</sup> échelon pour permettre la mise en place d'un déroulement de carrière linéaire au sein de l'échelle 6.



### Audience syndicale du 29 octobre 2012

Nous avons sollicité une audience syndicale, auprès de la Directrice, pour aborder les questions diverses que nous n'avons pu soulever, faute de temps, au Comité Technique Local du 16 octobre.

L'audience a eu lieu le lundi 29 octobre.

## 1. La situation budgétaire de la DDFIP.

1/ La diminution des budgets de fonctionnement qui a été annoncée dans le cadre de la réduction des dépenses publiques va avoir un impact sur le quotidien des agents en 2013. Nous souhaitons savoir si les réductions de dépenses font l'objet d'un fléchage de la part de la Centrale ou s'il revient aux directions de déterminer les lignes budgétaires qui seront amputées.

**Réponse de la Direction :** « la situation est difficile, l'année 2013 sera compliquée mais la Direction ne connaît pas encore les derniers ajustements pour l'année 2013. » Les économies sont le mot clé du budget, mais les réductions de dépenses ne sont pas fléchées par la Centrale. « Quand les dépenses incontournables seront engagées, il n'y aura pas de marge de manœuvre. »

La réorganisation de l'affranchissement sur la Direction va permettre de réaliser des économies sur les dépenses de la DDFIP de l'Essonne, mais ces économies ne seront pas à la hauteur de la réduction du budget.

**Nos observations :** les diverses annonces faites de réduction des dépenses publiques pour soutenir les marchés financiers ou encore satisfaire le MEDEF vont avoir des conséquences drastiques sur le fonctionnement des services, sur l'entretien de l'immobilier, le quotidien des chacun. Ce sont encore les agents qui vont payer la facture.

Nous pouvons suggérer à la Direction de mettre fin à la Convention de cadres A et A+, convoquée chaque année au Génopôle d'Evry, et aux petits-fours qui l'accompagne ! Ce sera bien un début d'économies !

2/ La Direction continuera t'elle à prendre en charge, en 2013, les dépenses de stationnement des personnels de la Direction Champs Élysées?

**Réponse de la Direction :** « cette dépense n'est pas remise en cause pour le moment » mais « c'est une dépense qui n'est pas obligatoire ! ». « Le contrôleur financier indiquera si la dépense est soutenable ou pas ! »

**Nos observations :** la prise en charge du stationnement des personnels par la DDFIP du fait du stationnement payant sur Evry et Courcouronnes, doit être pérennisée. Les agents du site ne viennent pas travailler en voiture par futilité, mais bien par nécessité !

## 2. L'accueil dans les postes comptables.

Des collègues nous ont signalé les difficultés auxquelles ils ont eu à faire face, notamment l'été dernier, pour accueillir les usagers tous les jours alors que les effectifs de plusieurs postes étaient très réduits (parfois, un agent avec deux chefs de services) : l'agent présent devant assurer seul l'accueil, la caisse et la compta pendant plusieurs jours de suite au détriment du reste de ses missions d'où des retards qui s'accumulent.

Nous avons demandé à ce que les chefs de poste puissent fermer, ponctuellement, leur poste comptable au

public pour que les agents concernés puissent souffler et se recentrer sur leurs missions.

Nous avons aussi soulevé la question de l'écrêtement horaire qui n'est pas réinjecté aux collègues.

**Réponse de la Direction :** nous avons l'obligation d'ouvrir quotidiennement. « Pour les usagers, il ne peut y avoir de fermeture sauvage ! » d'autant que l'accueil est grandissant mais il est arrivé que la demande de fermeture du poste, pour des situations difficiles, soit acceptée par la Direction. La question de la fermeture doit être soulevée auprès de la Direction Générale pour dégager du temps aux collègues des postes comptables sur 1/2 ou 1 journée.

Par ailleurs, les chefs de poste ont la latitude de prendre l'attache de la Direction pour fermer. Mais les demandes de fermeture doivent remonter par eux !

Sur l'écrêtement, la Direction s'est engagée à vérifier si des collègues sont écrêtés au-delà des récupérations possibles.

**Nos observations :** nous avons insisté pour que les demandes de fermetures de poste, faites par les agents, remontent effectivement à la Direction. Ce qui ne semble pas toujours le cas actuellement ! Les demandes des agents sont d'autant plus légitimes que cela éviterait les retards que l'on constate aujourd'hui dans certains postes comptables !!!

### **3. Le devenir des postes comptables du département**

Dans le cadre des débats parlementaires sur le budget 2013, des informations ont annoncé la fermeture de postes comptable (une centaine de postes fermés sur le territoire national). Des postes comptables sont t-ils concernés sur la DDFIP et lesquels ?

Par ailleurs, nous avons soulevé la question du devenir du poste de Juvisy municipale qui pourrait intégrer l'HDI de Juvisy.

**Réponse de la Direction :** il n'y aura pas de fermeture de postes comptables au 1er janvier 2013 dans la DDFIP de l'Essonne !!! Mais la question de la réorganisation du réseau se pose car il y a de plus en plus de difficulté dans les postes comptables et des problèmes de coût d'entretien du réseau !. De plus, à terme, tous les sites doivent passer en SIP. La réorganisation du réseau comptable devrait intervenir en 2014....

Sur l poste comptable de Juvisy, il y a la « nécessité de reloger l'équipe ». L'hypothèse évoquée par la Centrale est d'intégrer le CDI. Mais le public de la trésorerie n'est pas le même que pour le fiscal ! La Directrice s'interroge sur « le fait d'intégrer les deux publics, municipal et fiscal, sur le même site ». Des propositions de réorganisation pourraient être faites en 2013 !

**Nos observations :** pas de fermeture au 1<sup>er</sup> janvier 2013 !!!! Ouf!!!!!! On aurait pu passer à côté de l'essentiel !!!

C'est bien l'emploi qui est au cœur du devenir des services. C'est pour cela qu'il est essentiel que la

**Direction remonte à la Centrale que la situation n'est plus tenable. D'autant que la présence d'un service public de proximité répond à une attente des usagers. L'éloignement des services du public ne répond à aucune demande des usagers et ne contribue qu'à saturer l'accueil des services qui restent !!!**

**S'agissant du poste de Juvisy, nous reprendrons l'attache des collègues pour remonter leur attente.**

### **4. Parking du site d'Étampes**

Nous avons soulevé la question de la date de l'agrandissement du parking à l'arrière du site.

**Réponse de la Direction :** les travaux doivent débiter début décembre.

### **5. Site de Palaiseau**

1/ La cellule FI de Palaiseau a été renforcée, avec actuellement 3A, 2B et 1C. Les effectifs actuels de la cellule FI préfigurent t'ils l'évolution du service vers une brigade patrimoniale sur Palaiseau ou sur Massy ?

**Réponse de la Direction :** le renfort de la FI de Palaiseau est ponctuel ! Il ne préfigure en rien de la mise en place d'une brigade ! Rien n'est finalisé sur l'évolution des postes FI !!!

2/ Des agents de Palaiseau ont évoqué la création d'une cité administrative sur le plateau de Saclay. Les services de la DDFIP seraient t-ils concernés par cette cité administrative ?

**Réponse de la Direction :** la sous-préfecture serait concernée pour le transfert de ses services sur le plateau de Saclay ainsi que la direction départementale des territoires (DDT) mais ce transfert ne concernerait pas les services fiscaux !

3/ Des avis de taxe foncière de professionnel comprennent toujours les coordonnées des services de Palaiseau alors qu'ils dépendent du PELP de Corbeil. Nous avons demandé que les modifications de service soient faites sur les avis.

**Réponse de la Direction :** ce sujet sera étudié pour procéder aux modifications qui pourraient être nécessaires !

### **6. La Trésorerie Générale-DDFIP Mazières.**

Les collègues de la comptabilité ont souligné les difficultés qu'ils ont à traiter la comptabilité sous chorus, à apurer de nombreux comptes de tiers, sans savoir comment faire et en ayant souvent l'information au compte goutte, avec des traitements qui leur font perdre du temps. Nous avons souligné que ce service nécessite une attention particulière, au regard de l'effectif, pour assurer la fiabilité des comptes publics, ce qui ne semblerait pas le cas dans les conditions actuelles.

**Réponse de la Direction :** les collègues ont à faire la comptabilité pour la première année sous chorus. Il y a donc « des craintes de passer sous un nouveau monde ! ».

*Mais ils seront aidés par un inspecteur principal pour passer les écritures de fin d'année...Enfin, « tout l'environnement est mobilisé, le but est de faire certifier les comptes ».*

*Nos observations : nous espérons qu'une aide ponctuelle soit suffisante pour répondre aux multiples questions des collègues.....ce qui n'est pas certain !!!...mais si ça rassure la Direction pour que les comptes soient certifiés!!!!*

### **7. Trésorerie de Vigneux.**

1/ Les collègues n'ont pas eu de réponse sur le régime indemnitaire auquel ils peuvent prétendre compte tenu du transfert provisoire sur Evry puis Brunoy.

*Réponse de la Direction : les collègues utilisant leur véhicule et s'étant éloigné de leur résidence administrative de Vigneux du fait de l'installation sur Evry puis Brunoy doivent déposer des remboursements de frais de déplacement qu'ils doivent saisir sous Agora.*

2/ Quel est le devenir de la Trésorerie de Vigneux ?

*Réponse de la Direction : la décision sera prise par la Centrale. Pour le moment, aucune réponse apportée sur ce point !*

3/ Les agents des Trésoreries de Brunoy et Vigneux ont un problème technique au niveau du standard pour les transferts d'appels d'autant qu'il n'y a pas de disque permettant aux contribuables d'accéder directement soit à la trésorerie de Brunoy ou à celle de Vigneux.

*Réponse de la Direction : ce point est en cours d'examen, la demande a été formulée auprès de la société de maintenance.*

4/ Pour les trois 3 guichets ouverts, les contribuables et les collègues ne s'entendent pas, ils sont obligés de crier devant tout le monde, ce qui crée, en plus de ces conditions de travail difficiles, des tensions avec les contribuables.

*Réponse de la Direction : une expertise doit être menée pour assurer une séparation entre les guichets et permettre un accueil dans de meilleures conditions.*

5/ Ils n'ont pas eu les informations sur les changements de réglementation fiscale au niveau de l'impôt sur le revenu (gel du barème, case E...) et se sont trouvés en grandes difficultés lorsque les contribuables sont venus réclamer des explications. Ce fut la débrouille pour les calmer quand ils ne savaient pas répondre !

*Réponse de la Direction : une note a été faite par les services de Direction pour donner aux services les principales nouveautés.*

*Nos observations : la dite note se serait t'elle perdue dans les tuyaux de l'intranet ?*

### **8. Les postes comptables de Corbeil**

Les collègues se posent la question de la mise en place du SIP.

*Réponse de la Direction : « rien n'est envisagé pour le moment ! »*

### **9. Le poste comptable de Dourdan**

Dans l'organisation du poste comptable, il y a une crainte que la collègue à l'accueil soit seule et l'ensemble des services transférés à l'étage. Ce qui pose une question réelle de sécurité si la collègue fait un malaise ou bloquée si elle sort par la porte d'accès à la caisse qui ne s'ouvre pas de l'extérieur ? D'autant que la sonnette était en panne (faute de piles !)

Et les agents demandent de nouveaux cachets dateur "payé le", leurs cachets n'étant plus valable pour 2012 ! Ils doivent dater à la main !

*Réponse de la Direction : la Direction n'est pas favorable à ce que la caissière soit seule au rez-de-chaussée. La présence au niveau de la caisse doit être renforcée !*

*Sur la péremption du cachet dateur, la Direction ne semblait pas être informée ! Le nécessaire devrait être fait !*

*Nos observations : la sécurité des agents n'est pas une question mineure. Il est important que la Direction en prenne la juste mesure (la même question est posée pour le poste comptable d'Arpajon, la collègue étant seule à l'accueil, les services collectivités et hospitaliers étant à l'étage).*

*Sur la mise à disposition de nouveaux cachets dateurs, nous prenons acte que la Direction doit faire le nécessaire.*

### **10. Le poste comptable de Limours**

Les agents demandent de nouveaux cachets dateur "payé le" car ceux dont ils disposaient est périmé.

*Nos observations : sur la mise à disposition de nouveaux cachets dateurs, nous prenons acte que la Direction doit faire le nécessaire.*

### **11. La Paierie départementale**

Il y a un problème de sécurité pour le caissier qui dépose les valeurs au coffre : il est seul dans l'escalier d'accès au coffre, escalier où peut se dissimuler une personne étrangère au service. Il n'y a plus personne pour surveiller le transfert car les écrans de surveillance reliés aux caméras sont à la caisse !

*Réponse de la Direction : le coffre ne peut être déplacé. Et les issues de secours, qui concernent aussi d'autres services, ne peuvent être fermées. Un dispositif de surveillance du coffre sera étudié, avec l'accord de la préfecture.*

*Nos observations : nous prenons acte que la Direction doit mettre en place un dispositif qui sécurise le caissier. Il*

*est important que ce dispositif soit discuté avec le collègue pour que la meilleure solution soit retenue.*

### 12. Les gardiens concierges

Nous voulions connaître la date prévue pour la réunion métier des gardiens concierges de l'Essonne, réunion évoquée lors du CTL du 16 octobre 2012.

*Réponse de la Direction : la réunion doit avoir lieu avant mi décembre.*

### 13. Agent berkany de Juvisy

Nous avons appuyé la demande d'une collègue berkany d'accomplir des heures complémentaires. Deux services de Juvisy peuvent la faire travailler ce qui lui permettrait d'aller bien au-delà de son temps partiel.

*Réponse de la Direction : nous prendrons l'attache des Chefs de Service pour un complément d'informations sur les travaux qui pourraient lui être confiés dans chacun des services.*



## CHS-CT du 12 octobre 2012

Le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail était convoqué le 12/10/2012.

Le plan d'action décidé par la DGFIP pour l'année 2013 et qui sera décliné en Essonne est axé sur les mesures pour la protection des personnes.

### Sur les médecins de prévention.

Le point de consultation du Médecin de Prévention sur Etampes est maintenu.

Le docteur MASSE a été recruté à mi-temps et consultera avec le docteur POLOMENI en tant que médecin de prévention sur l'Essonne. Chacun travaille à mi-temps.

Le Dr MASSE couvrira bientôt le "nord" du département sur le site de MASSY les lundis et mardis après-midi ;

Le docteur POLOMENI continuera pour le "sud" à EVRY Mazières les lundis, mardis et mercredis matin.

Les accessoires « ergonomiques » ne seront plus pris en charge par la cellule Handicap de la DG : ce Bureau RH2C de la DGFIP ne prendra désormais en charge que les

fauteuils ergonomiques EUROSIT et les matériels pour "personnes sous statut de travailleurs handicapés" (ce qui est une mauvaise nouvelle pour les dépenses du CHS-CT de l'Essonne !).

### Eclairage des lieux de travail

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (Monsieur BELLOCQ) a rappelé que les lampes à halogène sont interdites sur les lieux de travail (surchauffe, incendie, consommation). Sont préconisés les lampes à L.E.D. «Radian» (400 à 450 € pièce !) pour tout poste de travail très mal éclairé.

Les stores intérieurs sont du ressort du locataire d'un bâtiment alors que les extérieurs de celui du propriétaire.

### Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été présenté aux membres du CHS-CT. Il représente une photographie fidèle du ressenti des collègues qui se sont exprimés dans les différents services, l'inventaire des risques liés à l'environnement de travail.

*Nous déplorons que dans des petits postes nombre d'entre eux n'aient pas pu ou voulu s'exprimer lors de son élaboration du fait de surcharges ou crainte des réactions négatives de leur hiérarchie.*

Le vote des membres du CHS-CT a été unanime en faveur de ce document qui sera bientôt dématérialisé pour les agents du département.

*Si ce document présente une réelle photographie des risques inventoriés dans les services de la DDFIP, il est aussi nécessaire que la Direction dispose des moyens pour éliminer les risques professionnels inventoriés ! Mais là, rien n'est moins sur, d'autant que les crédits budgétaires vont encore diminuer fortement en 2013.*

### Trésorerie de Bièvres

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, Monsieur BELLOCQ, s'inquiète de l'état du site de Bièvres : pas de sortie de secours, barreaux aux fenêtres...

La DDFIP fermera ce site « dans l'intérêt des agents et des contribuables » : les réparations sont jugées trop coûteuses.

*C'est un des premiers sites à disparaître purement et simplement vu la difficulté d'y maintenir des moyens et effectifs décents : les motifs sécuritaires servent-ils à justifier des fermetures, lorsqu'il devient impossible de dissimuler la dégradation du Service Public ?*

### Questions diverses.

*Le site de Yerres : il a été, visité par les représentants du personnel le 05/10/12, verra en 2013 des travaux importants dont la mise en place d'un accueil digne de ce nom, comme au SIP d'Evry (banque d'accueil surélevée).*

*Nous précisons quand même, comme cela a été indiqué lors du Comité Technique Local du 16 octobre : « ces travaux sont prévus pour 2013, les crédits fléchés, mais... compte tenu des contraintes budgétaires... ».*

Paierie Départementale d'Evry : à l'occasion des travaux de réfection, l'empiètement sur les archives ne dépassera pas les 25 m<sup>2</sup> prévus initialement.

La DDFiP paiera l'équipement par la Préfecture en digicodes des portes voisines de la caisse, lieu très sensible.

Le plan retenu jusqu'à ce jour par la Préfecture sera maintenu pour des raisons budgétaires.

Trésorerie de Brunoy : la DDFiP affirme qu'aucun meuble n'a été transféré de la Trésorerie incendiée de Vigneux : seuls des documents papier peuvent entraîner des troubles respiratoires ou de toxicité chez les collègues transplantés (A l'instar de ce qui a été fait suite à l'incendie de l'HDI de Juvisy, un nettoyage en surface des documents incriminés par un prestataire spécialité peut-être demandé au gestionnaire de site).

Le remplacement des équipements en hygiaphones défectueux a été assuré hier 11 octobre.

Trésorerie de Dourdan : notre section s'inquiète de l'isolement non sécurisant et des allées et venues entre deux niveaux assurés par le personnel de caisse : la DDFiP ne prévoit pas de transfert du bureau responsable de poste.

Ce point a été complété dans le cadre de l'audience syndicale (cf Compte rendu d'audience syndicale du 29 octobre, ci-dessus).

Cette intervention a été l'occasion de rappeler les difficultés récurrentes rencontrées par les personnels des postes comptables à effectifs réduit dans ce département : personnels normalement à temps partiel qui viennent travailler sur leur temps libre, comptes épargne-temps se remplissant sans espoir d'utilisation, départs en congés remise en cause par l'absence d'un unique collègue empêché, les perspectives de bientôt être obligés de fermer les services à répétition pour pouvoir rattraper les retards de traitement.

#### **Elus CGT Finances Publiques au Comité Technique Local**

**Titulaires :** Eric NAYAC, 7ème BVG Evry  
Marie-Claude RAYNAL, Essonne Amendes  
Agnès RISACHER, BFI Corbeil

**Suppléants :** Anthony FAGON, SIP Arpajon  
Sylvie BOISSON, CH Corbeil  
Norbert DEJEAN, TP Evry municipale

#### **Elus CGT Finances Publiques en CAP locales**

##### **CAPL A**

**Titulaire :** Agnès RISACHER, brigade FI Corbeil.  
**Suppléant :** Eric NAYAC, 7ème brigade Evry

##### **CAPL B**

###### *Contrôleurs 1<sup>ère</sup> classe*

**Titulaire :** Nathalie BONODOT, SIE Juvisy  
**Suppléant :** Christian HERVET, CH Corbeil

###### *Contrôleurs 2<sup>ème</sup> Classe*

**Titulaire :** Delphine SUREAU, SIP Juvisy

**Suppléant :** Norbert DEJEAN, TP Evry municipale

##### **CAPL C**

###### *Agents Administratifs Principaux 2<sup>ème</sup> classe*

**Titulaire :** Jérôme MIREK, SIE Juvisy

**Suppléant :** Claude BOURDAJAUD, TP Savigny

###### *Agents Administratifs 1<sup>ère</sup> classe*

**Titulaire :** Audrey GALLIN-MARTEL, SIP Juvisy

**Suppléant :** Dalal MEJAI, SIE Juvisy

#### **Elus CGT Finances Publiques en CAP Nationale C**

Gilles BAUDET, CH Corbeil.

#### **Représentants CGT Finances Publiques au CHS-CT**

**Titulaires :** Claude CLOUET, CDI Corbeil

Norbert DEJEAN, Evry Municipale

**Suppléants :** Elisabeth SPONTON, Brigade domaniale

Odile BOISSEAU, SIE Juvisy Nord

#### **Représentants CGT Finances Publiques au CDAS**

**Titulaires :** Annie MARAIS, pole CE Juvisy

Sylvie BOISSON, CH Corbeil

**Suppléants :** Michèle SENECHAL, Evry Municipale

Nicole RICHARD, SIP Arpajon

### **Les correspondants CGT Finances publiques de l'Essonne**

|                 |                          |                |
|-----------------|--------------------------|----------------|
| Arpajon         | Nicole RICHARD           | 01.69.26.84.44 |
| Corbeil         | Paulette LEMOINE         | 01.64.96.83.52 |
| Corbeil CH      | Gilles BAUDET            | 01.48.18.80.72 |
| Corbeil CH      | Sylvie BOISSON           | 01.60.90.51.53 |
| Corbeil HDI     | Agnès RISACHER           | 01.60.90.52.62 |
| Corbeil HDIF    | Guy ANDRIEU              | 01.60.90.51.45 |
| Etampes         | Dominique TISSIER        | 01.69.92.65.63 |
| Evry            | Eric NAYAC               | 01.69.47.19.20 |
| Evry            | Elisabeth SPONTON        | 06.62.35.03.28 |
| Evry municipale | Michèle SENECHAL         | 01.69.47.13.81 |
| Evry municipale | Norbert DEJEAN           | 01.69.47.13.75 |
| Evry TG         | Fabienne LE FUR          | 01.69.13.27.05 |
| Juvisy          | Pascal BONODOT           | 01.69.12.53.80 |
| Dourdan         | Isabelle DULIEU-THOMAS   | 01.64.59.70.63 |
| Massy CH        | Pascale AMBLARD          | 01.69.93.32.03 |
| Massy Nord      | Angélique TEILLARD       | 01.69.93.32.47 |
| Massy Sud       | Florence TERNISIEN-GYSIN | 01.60.13.85.43 |
| Palaiseau       | Mario OCCHIPINTI         | 01.69.31.84.44 |
| Savigny         | Claude BOURDAJAUD        | 01.69.44.83.63 |
| SIP Arpajon     | Anthony FAGON            | 01.69.26.84.73 |
| SIP Jusisy      | Nicolas DAVID            | 01.69.12.53.98 |

**Ne restez pas isolé**

**Syndiquez-vous à la CGT Finances Publiques**

Vous pouvez consulter notre site internet

**<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>**